



**The National Farmers Union in New Brunswick
L'Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick**

Conseil d'administration
Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick
6978 Route 107, Juniper, N.-B., E7L 1E2
nfuinnb@gmail.com

Nom :
Adresse :

Le 10 novembre 2008

Cher M. _____,
Chère Mme _____,

L'Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick vous demande d'exprimer votre appui, de vous prononcer en faveur des fermiers dans notre province. Les fermiers du Nouveau-Brunswick sont des professionnels qui travaillent fort ; plusieurs ont des diplômes universitaires et viennent de générations de familles agricoles et de fermes bien gérées. Pourtant, en 2007, le revenu total net moyen des fermes néo-brunswickoises se chiffrait à **-24 746 \$** (statistiques financières agricoles de Statistiques Canada). Sur la plupart des fermes du Nouveau-Brunswick, ce revenu négatif signifie qu'au moins un membre de la famille doit avoir un autre emploi en dehors de la ferme afin de soutenir la ferme. Comment le Nouveau-Brunswick peut-il

s'épanouir et être durable si les fermiers ne peuvent pas se permettre de cultiver de la nourriture ?

Entre 2001 et 2006, le N.-B. a perdu 258 fermes actives (recensement de Statistiques Canada sur l'agriculture), plus de 51 fermes par année, et la perte de familles agricoles a augmenté à chaque année depuis ce temps-là. Une fois que la ferme est perdue, les fermiers et leurs enfants ne peuvent pas se permettre de retourner à l'agriculture ; donc, la base de connaissances pour la production de denrées est également perdue. Triste situation, les fermiers sont forcés de vendre ou de faire faillite (banqueroute) à cause de facteurs provinciaux, nationaux et internationaux au delà de leur contrôle.

Les fermiers consacrent plusieurs heures par semaine à remplir un nombre croissant de formulaires des gouvernements provincial et fédéral, ce qui représente bien du temps et de l'argent. La plupart doivent maintenant expédier leurs produits à de grandes usines de transformation dans d'autres provinces, ce qui augmente également leurs coûts et compromet la salubrité des aliments, comme le démontre la récente flambée de la listériose à l'échelle nationale. Entretemps, les aliments importés de l'extérieur ont des étiquettes « Produit du Canada » qui trompent les consommateurs et les portent à croire que ces denrées ont été produites dans notre pays bien qu'il n'en soit pas le cas.

Il y existe une défaillance sérieuse avec l'approche canadienne vis à vis la production de nourriture quand des fermiers qui travaillent avec acharnement ne peuvent pas gagner leur vie et quand les consommateurs tombent malades ou meurent à cause de produits alimentaires contaminés. Les consommateurs du Nouveau-Brunswick se rendent en grands nombres dans les marchés fermiers de la province, démontrant ainsi qu'ils veulent de la nourriture cultivée au Nouveau-Brunswick. Il est temps que vous, nos représentants élus, vous assuriez que ces denrées

locales soient disponibles, abordables et bien étiquetées. Pour amorcer ce processus, vous pouvez travailler pour promulguer des lois qui vont s'assurer que :

1. les étiquettes des produits alimentaires indiquent bien l'endroit où toute la nourriture fut **produite et transformée** et que les denrées alimentaires produites au Nouveau-Brunswick soient étiquetées « **Cultivé au N.-B.** », afin que les consommateurs puissent faire des choix alimentaires basés sur de l'information exacte.

2. tous les magasins qui vendent des produits alimentaires contiennent **un quota de produits canadiens et de production locale**, de sorte que les aliments importés ne soient pas le seul choix offert aux consommateurs.

3. les systèmes de gestion des approvisionnements et/ou les systèmes de **coopératives de vente à guichet unique** pour les denrées agricoles soient **renforcés et élargis**, de sorte que les fermiers peuvent recevoir une valeur juste du marché pour les produits.

4. tous les paiements de soutien agricole soient basés sur les **coûts réels de production**, et que les fermiers soient **remboursés pour les pertes de revenus** quand la terre agricole est retirée de la production à cause des règlements gouvernementaux.

5. les écoles enseignent les éléments de base reliés à la **production locale de la nourriture**, et que du **matériel pédagogique pour le public** soit préparé afin d'informer les consommateurs à propos des **enjeux agricoles**.

6. les commissions provinciales et nationales sur les aliments soient établies en **corporations de la Couronne**, de

sortes que la sécurité et le mieux-être des fermiers et des consommateurs soient protégés.

Nous vous remercions de prendre le temps d'écouter les préoccupations et les inquiétudes des fermes agricoles au Nouveau-Brunswick. Veuillez contacter n'importe-quel des membres du Conseil d'administration de l'UNF-NB ici-bas si vous aimeriez de plus amples renseignements.

Sincèrement vôtres,

Jean-Eudes Chiasson	Président provincial	775-6033
eudis@nb.sympatico.ca		
Barb Somerville	Secrétaire	246-5583
somecows@nbnet.nb.ca		
Betty Brown	CA National	278-5439
betron@nbnet.nb.ca		
Marc Côté	Rép. des jeunes	475-5871
fermecote@hotmail.com		
Sally McGrath	Rép. des femmes	367-2583
mcgrath9@nbnet.nb.ca		